

DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

DÔM FINANCE



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	8
Rapport du commissaire aux comptes	13
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	18
Actif	18
Passif	19
Compte de résultat	20
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	23
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	24
Règles & méthodes comptables	25
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	27
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	28
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	29
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	30
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	30
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	30
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	31
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	32
Exposition directe sur le marché des devises	33
Exposition directe aux marchés de crédit	34
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	35
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	36
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	37
Créances et dettes - ventilation par nature	37
Frais de gestion, autres frais et charges	38
Engagements reçus et donnés	41
Acquisitions temporaires	41
Instruments d'entités liées	42
Détermination et ventilation des sommes distribuables	43
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	43
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	44
Inventaire des actifs et passifs	45
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	48
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	50

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	51
Synthèse de l'inventaire	52
Comptes annuels au 29/12/2023	53
Informations SFDR	73

Commercialisateur	DÔM FINANCE
Société de gestion	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 - Paris Cedex 18.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	DELOITTE & ASSOCIÉS 185, avenue Charles de Gaulle 92200 - Neuilly sur Seine Représenté par Monsieur Stéphane COLLAS.

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions européennes.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Objectif de gestion :

L'objectif de DÔM SELECTION ACTION MIDCAP est de rechercher une surperformance nette de frais sur la durée de placement recommandée de l'indice de référence le STOXX Europe ex UK Mid dividendes réinvestis .

Indicateur de référence :

Indice STOXX Europe ex UK Mid dividendes réinvestis

L'indicateur de référence n'est qu'un indicateur de comparaison de performance a posteriori. Le fonds n'est pas indiciel et, cette information est donnée à titre indicatif, l'utilisation d'un indicateur de référence pouvant induire une mauvaise compréhension de l'investisseur.

Stratégie d'investissement :

Le fonds DÔM SELECTION ACTION MIDCAP a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions européennes. La sélection des titres suit une démarche de sélection valeur par valeur essentiellement basée sur l'analyse fondamentale de sociétés.

En fonction des anticipations macro et micro économiques du gérant, le fonds est investi au minimum à 75% en actions ayant leur siège en Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen sans contrainte d'allocation par secteur d'activité ou par zone géographique.

Le fonds pourra investir jusqu'à 75% de son actif net dans des actions de sociétés disposant d'une capitalisation boursière maximale de 20 milliards d'euros, et dans la limite maximum de 20% d'actions de sociétés d'une capitalisation boursière inférieure à 200 Millions d'euros. L'exposition aux actions des pays émergents est autorisée jusqu'à 10 % de l'actif, l'exposition aux actions hors zone euro pourra atteindre 25 %, avec ou sans couverture du risque de change. Par ailleurs, la recherche de la performance peut entraîner des investissements sur des marchés étroits donc peu liquides tel que les petites capitalisations.

Le Fonds est éligible au PEA (plan d'épargne en actions).

En fonction des risques et anticipations des marchés, des prévisions d'évolution du solde des souscriptions et rachats de parts, le fonds peut investir jusqu'à 25% maximum de son actif en produits de taux : obligations, , françaises ou étrangères des pays de l' Union Européenne, et en titres monétaires dans le cas où la tendance des marchés financiers serait dégradée et où le gérant souhaiterait protéger les actifs du fonds.

La sélection des valeurs dépend exclusivement de l'analyse de la société sous-jacente, aucune limite basse de notation par les « agences de rating » n'étant fixée. Le fonds pourra via les OPCVM et/ou FIA dans lesquels il investit, être exposé à plus de 10% aux titres dits spéculatifs, sans répartition préférentielle entre dette privée ou publique. La durée moyenne sera comprise entre 0 et 7 ans.

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européens conformes à la Directive, de classifications « actions », « obligations » ou « monétaire », tant pour réaliser l'objectif de gestion que pour gérer la trésorerie, gérés par la société de gestion ou des entités externes. La sélection des OPCVM et/ou FIA sera réalisée de manière discrétionnaire et en fonction principalement de l'antériorité du produit sélectionné et du gérant dans la catégorie du produit, de la qualité de la société de gestion, de l'optimisation du couple performance/volatilité et de la régularité des performances.

Les marchés dérivés européens seront utilisés uniquement dans un but de couverture du risque action, taux et change. L'engagement du fonds issu de ces investissements sera effectué dans la limite d'une fois l'actif.

Le gérant aura recours aux titres intégrant des dérivés dans un but de couverture du risque action et dans une limite de 10% de l'actif du fonds, le risque action demeurant dans la limite de 100% de l'actif net. Le gérant aura également recours à des opérations d'emprunts d'espèces dans le cas où un solde débiteur apparaîtrait.

Actifs (hors dérivés intégrés)

1. Actions :

Le fonds est investi au minimum à 75% en actions ayant leur siège dans un pays de la Union Européenne ou de l'Espace Économique européen. Les sociétés sont sélectionnées sans discrimination de secteurs.

Le fonds pourra investir jusqu'à 75% de son actif net dans des actions de sociétés disposant d'une capitalisation boursière maximale de 20 milliards d'euros, et dans la limite maximum de 20% d'actions de sociétés d'une capitalisation boursière inférieure à 200 Millions d'euros. L'exposition aux actions des pays émergents est autorisée jusqu'à 10 % de l'actif, l'exposition aux actions hors zone euro pourra atteindre 25 %.

La recherche de la performance peut entraîner des investissements sur des marchés étroits donc peu liquides tels que les petites capitalisations.

2. Titres de créances et instruments du marché monétaire :

- Le Fonds pourra investir en titres de créances du marché monétaire ainsi qu'en obligations.

- Les émetteurs pourront être un Etat membre de l'OCDE, un émetteur public ou un émetteur privé, incluant des titres subordonnés. La part de titres ayant une notation « Investment Grade » sera de 90% au moins et la part de titres ayant une notation inférieure de 10% au plus.

Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds. Nous utilisons la même échelle que Standard and Poor's (AAA, AA+, etc.), mais les notations elles-mêmes sont produites en interne et peuvent diverger (dans les deux sens) des notes produites par S&P même si elles sont souvent identiques.

- La durée moyenne sera comprise entre 0 et 7 ans.

3. Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA :

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européens conformes à la Directive, « actions », « obligations » ou « monétaire », tant pour réaliser l'objectif de gestion que pour gérer la trésorerie, gérés par la société de gestion ou des entités externes.

4. Instruments Financiers dérivés :

a) Nature des marchés d'intervention :

- marchés à terme de la zone Euro.

b) Risques sur lesquels le gérant peut intervenir :

- actions

- change

- taux

c) Nature des interventions :

- couverture ou exposition des risques action, change et taux.

Il n'y aura pas de couverture systématique du risque de change. En effet, pour les devises hors Union Européenne le risque de change sera limité au 10% réglementaire et pour les devises européennes hors zone Euro), il sera de 25%.

d) Nature des instruments utilisés :

- futures et options cotées

- warrants

e) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés des pays de l'Union Européenne uniquement dans un but de couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds. L'exposition globale du fonds au risque action demeure en tout état de cause inférieure à 100% de l'actif net.

5. Titres intégrant des dérivés :

a) Risques sur lesquels le gérant désire intervenir et nature des interventions : risque actions.

b) Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture au risque actions.

c) Nature des instruments utilisés :

Le gérant peut investir dans des obligations convertibles et assimilées, dans des warrants.

La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

d) Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés, dont des obligations convertibles, dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

6. Dépôts : Néant

7. Liquidité : La gestion des liquidités est faite à titre accessoire.

8. Emprunts d'espèces : Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

9. Acquisition et cession temporaire de titres : Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque de l'OPCVM est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

Risque de marché actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

Risque lié à l'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations : Le Fonds pouvant être exposé, aux petites et moyennes valeurs de capitalisation qui sont, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du fonds pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié aux investissements en titres de pays émergents : Le fonds pouvant être exposé, jusqu'à 10% maximum de son actif aux marchés actions de pays émergents, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés ci-dessus peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux : Le fonds peut investir dans des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de crédit : Le fonds peut investir dans des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif. En cas de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, il peut y avoir une baisse de valeur des actifs voire une impossibilité pour l'émetteur de faire face à ses engagements. Cela pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative. Ce risque sera d'autant plus important que le fonds pourra investir dans des titres dits spéculatifs.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix de l'instrument dérivé intégré dans l'OC. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la VL de l'OPCVM.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La baisse des cours de ces devises par rapport à l'euro correspond au risque de change. Le risque de change est proportionnel à la partie de l'actif investie en valeurs mobilières hors zone euro et hors pays émergents (soit au maximum 35% de l'actif) et sera limité à 10% de l'actif sur les valeurs des pays émergents.

Risque de contrepartie : Il est possible qu'une entité avec laquelle le compartiment fait des affaires ne veuille plus ou ne soit plus en mesure de remplir ses obligations envers le compartiment.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Part : tous souscripteurs

L'OPCVM peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Profil type de l'investisseur :

Le fonds convient à des investisseurs institutionnels ou personnes physiques souhaitant placer une part de leurs actifs dans un portefeuille diversifié d'actions européennes dans une perspective d'investissement à long terme.

Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie ou de capitalisation et s'adresse à des souscripteurs qui recherchent un placement diversifié en produits de taux, et actions, en acceptant un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

- Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- Le Fonds commun de placement n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés.
- Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenues dans le Fonds commun de placement.
- Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values réalisées par le Fonds commun de placement dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction des Fonds. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou à un professionnel.
- Les retenues à la source sont à la charge du Fonds commun de placement.
- Le Fonds n'opte pas pour la TVA

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion.
- Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Dôm Finance - Service commercial - 40, rue Laffitte - 75009 Paris. Tél : 01.45.08.77.50.
- Date d'agrément par l'AMF : 13 décembre 2005.
- Date de création du Fonds : 30 décembre 2005.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1/ Politique de gestion

a. L'année 2024 : la hausse des marchés se poursuit grâce à l'assouplissement des politiques monétaires, à la vigueur de l'économie américaine et à l'essor des valeurs technologiques

Le scénario positif qui avait alimenté le fort rebond boursier de l'année 2023, basé sur la poursuite du recul de l'inflation, la résilience de l'économie en particulier aux USA et par l'anticipation du renversement du cycle monétaire des banques centrales s'est trouvé largement confirmé en 2024 et a porté les indices actions à de nouveaux records historiques.

Comme attendu, le rythme d'inflation a poursuivi sa décrue perdant environ 100 bps aux USA comme en zone euro, permettant aux banques centrales de baisser leurs taux directeurs dans les mêmes proportions : ainsi la BCE procédait à partir du mois de juin à 4 baisses de 25 bps de ses taux directeurs abaissant le taux de rémunération des dépôts de 4% à 3%.

La bonne surprise est venue de la croissance au total plus élevée que prévu grâce notamment aux USA où la conjonction d'un marché du travail robuste et d'une consommation toujours dynamique a permis une hausse du PIB de 2.8% en 2024 supérieure à celle de 2023 (2.5%) et aux anticipations des économistes (1.5%). La croissance chinoise a atteint son objectif de 5% tandis que la zone euro est restée en retrait, pénalisée par la morosité de ses 2 premières économies, l'Allemagne et la France.

En outre, les indices mondiaux ont, à des degrés divers, globalement profité de l'effet d'entraînement constitué par le boom des dépenses liées au développement de l'intelligence artificielle qui a favorisé l'envolée des profits de tous les acteurs de la chaîne de valeur aux USA et dans une moindre mesure en Europe (SAP par exemple, mais aussi les fournisseurs de systèmes électriques ou énergétiques comme Schneider, Legrand ou Siemens)

Pour autant, la trajectoire des indicateurs macroéconomiques majeurs a été loin d'être rectiligne et par conséquent celle des marchés a eu un profil accidenté.

Dans la lignée d'un mois de décembre 2023 très positif, les marchés actions entamaient l'année tambour battant, portés par les très bons résultats des entreprises accueillis souvent par des hausses impressionnantes à l'instar de celle de LVMH (+13% le jour de la publication) ou NVIDIA (+17%) et encouragés aussi bien par les discours de dirigeants le plus souvent optimistes que par des annonces de retour aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions d'un montant inédit en Europe. Cette envolée des indices (+8% en 2 mois) était d'autant plus remarquable qu'elle coïncidait avec une nette détérioration des marchés obligataires (+40 bps pour le Bund 10 ans) en lien avec un rebond de l'inflation et un réajustement brutal des anticipations concernant le timing et l'ampleur des baisses de taux attendues des banques centrales.

Ce découplage entre marchés actions et marchés obligataires s'interrompait en mars quand la FED confirmait la perspective de 3 baisses de taux de 25 bps en 2024, tout en relevant fortement sa prévision de croissance de l'économie américaine de 1.4% à 2.1% pour l'année en cours. Cette annonce, immédiatement suivie par celle de la baisse de ses taux par la Banque Nationale Suisse qui devenait la première des grandes banques centrales à initier un tel mouvement, provoquait immédiatement une forte détente des taux souverains et une nouvelle envolée des indices actions qui portait leur gain à plus de 12% pour le trimestre.

La suite de l'année allait s'avérer moins favorable.

Le mois d'avril voyait l'arrêt de cette séquence haussière de grande ampleur (débutée en octobre 2023) quand les investisseurs commencèrent à s'inquiéter du niveau de valorisation atteint par les marchés et de la nouvelle dégradation des marchés obligataires à la suite de statistiques américaines montrant la persistance de tensions sur le marché du travail et le maintien d'une inflation à un niveau (+3.5% en mars) toujours très au-dessus des objectifs de la FED. Le taux 2 ans américain bondissait de 35 bps pour toucher les 5% entraînant dans son sillage les taux européens. Les indices actions perdaient plus de 3% sur le mois.

Après un léger rebond au mois de mai, les indices européens subissaient en juin l'impact de la décision inattendue du Président Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale qui envoyait au tapis les actifs français, -7% pour le CAC40, -15% pour les banques, un spread OAT/Bund à 80 bps. Cette décision occultait l'annonce par la BCE de la première baisse de 25 bps de ses taux directeurs, annonce bien accueillie sur les obligations. L'eurostoxx50 perdait près de 2% et cette tendance négative se poursuivait en juillet à un rythme plus modéré malgré la nouvelle détente des taux des dettes souveraines.

Après un court mais intense épisode de volatilité au début du mois d'août (-7% en 3 séances), le Président de la FED J Powell remettait les marchés dans le sens de la hausse en faisant enfin l'annonce tant attendue, celle que le temps était venu de faire varier la politique monétaire et donc baisser les taux directeurs. Cette annonce se concrétisait dès la réunion de septembre par une baisse de 50 bps et la prévision de 50 bps supplémentaires avant la fin de l'année.

Les marchés européens connaissaient en octobre leur pire mois de l'année, handicapés par des publications de résultats de sociétés souvent sanctionnés dans de nombreux secteurs (Luxe, Tech, Automobile notamment), par un environnement macroéconomique toujours peu favorable – croissance atone, inflation collante – et par un contexte politique tendu à l'approche de l'élection présidentielle américaine. L'atonie de la conjoncture aurait pu profiter aux marchés obligataires, d'autant que la BCE procédait à la troisième baisse de ses taux directeurs de l'année.

Mais l'envolée des taux longs aux USA, montant pour le 10 ans de 3.60% à 4.30% dans la perspective de la victoire de D.Trump et de son programme susceptible de relancer l'inflation par l'augmentation des tarifs douaniers et de creuser encore plus les déficits publics, contaminait les taux européens qui se tendaient fortement particulièrement dans leur partie longue (Bund 10 ans + 27bps, OAT +21bps), Le mois de novembre ne permettait pas aux actions européennes de renverser la tendance malgré le rebond des marchés obligataires dans un contexte macroéconomique toujours déprimé en zone euro.

Le mois de décembre voyait la poursuite du découplage entre actions et obligations, mais cette fois en faveur des actions qui bénéficiaient des records enregistrés à Wall Street et d'annonces en Chine d'un plan de relance. A l'inverse, dans un contexte de rebond de l'inflation aux USA et de déclarations plus restrictives des dirigeants des banques centrales,

les taux se tendaient de nouveau aux USA avec un 10 ans à 4.60% contre 4.15% et en Europe 2.40% contre 2.10% pour le 10 ans allemand.

Au total, bilan de l'année « globalement positif » pour les marchés européens avec un Eurostoxx50 qui progresse de plus de 8% mais termine l'année en dessous de ses niveaux de fin mars et très en retard par rapport aux marchés américains. Repli de 3% environ des marchés obligataires avec un taux 10 ans allemand qui se tend de 35 bps.

A noter enfin la nette sous performance des actifs français qui perdent en quelques mois la prime que leur valaient des décennies de stabilité des institutions.

b. Stratégie d'investissement

Le Fonds DÔM Sélection Action Midcap affiche au 31 décembre 2024 une valeur liquidative de 115.72 € à comparer à une valeur liquidative de 113.55 € au 29 décembre 2023, représentant une performance annuelle de 1.91%.

Dans la poursuite des profondes modifications du processus d'investissement intervenues en 2023, 2024 a donc été la première année d'évolution du fonds dans un contexte normalisé.

Les caractéristiques principales de la stratégie reposent désormais sur les éléments suivants :

- Une pure approche « bottom-up », sans aucune considération à la macro-économie.
- Un objectif d'être totalement investi (hors événement exceptionnel), la trésorerie pouvant exister dans le fonds n'est donc que la conséquence d'un manque d'opportunités d'investissement à un moment donné et/ou de notre volonté d'avoir une certaine flexibilité dans notre gestion de façon à pouvoir profiter d'opportunités pouvant se présenter rapidement.

L'objectif de performance est ainsi d'optimiser un couple rendement/risque, en présentant notamment une moindre volatilité que l'indice de référence.

Pour cela l'accent est mis par la recherche systématique, au sein de chaque secteur, de valeurs présentant un profil rendement/risque plus intéressant que les autres valeurs cotées au sein du même secteur.

Ainsi, contrairement à la plupart des fonds opérant sur la classe d'actif des petites et moyennes capitalisations, le fonds DOM SELECTION ACTIONS MIDCAP n'offre pas nécessairement une surexposition structurelle géographique à son notre marché domestique qu'est la France.

Au 31 décembre 2024, les caractéristiques principales du fonds DÔM Sélection Action Midcap sont les suivantes :

Actif net : 23 281 329 euros

Répartition des investissements par taille de capitalisations boursières :

- Capitalisations inférieures à 1 milliard d'euros : 12%
- Capitalisations entre 1 milliard et 10 milliards d'euros : 53%
- Capitalisations supérieures à 10 milliards d'euros : 35%

Répartition géographique des investissements : Allemagne (24%), France (23%), Espagne (16%), Italie (10%), Suède (7%), Autriche (4%), Pays-Bas (3%), autres pays et liquidités (13%).

Au cours de cette année nous n'avons pas couvert les positions du Fonds libellés dans les autres devises que l'Euro.

La politique gestion du change reste donc toujours inactive dans le fonds.

Répartition sectorielle des investissements :

- Technologie : 22%
- Santé : 15%
- Consommation discrétionnaire : 15%
- Industrie : 14%
- Matériaux : 12%
- Télécommunicationse : 12%
- Energie : 5%
- Autres : 5%

Conformément à l'article L. 214-8 du Code Monétaire et Financier, un document intitulé « Composition de l'actif » est communiqué à tout porteur de part du FCP, qui en fait la demande, dans un délai de huit semaines à compter de la fin de chaque semestre de l'exercice. Cette demande est à adresser auprès du Département Marketing de DÔM Finance.

c. Perspectives 2025 : vers un rattrapage des actions européennes

L'année 2024 aura en fait été une année contrastée pour les actions européennes qui ont certes progressé mais beaucoup moins que leurs homologues américaines qui ont concentré l'essentiel des flux internationaux d'investissement, au point d'alimenter l'idée d'un véritable décrochage.

Plusieurs facteurs vont dans le sens d'un rattrapage en 2025 :

Le facteur macroéconomique tout d'abord va jouer en faveur de l'Europe. Certes, la croissance globale restera supérieure aux USA, mais le différentiel – actuellement de 1.7% - devrait sensiblement se réduire. La consommation des ménages américains, premier moteur de la croissance, va se trouver freinée par le ralentissement des salaires, l'épuisement de leur épargne, le maintien de taux d'intérêt élevés qui pénalisent le crédit. L'incertitude entourant la politique économique de la nouvelle administration, l'éventuel rebond de l'inflation avec la hausse des tarifs douaniers, l'ampleur des déficits budgétaires sont susceptibles de freiner l'activité. A l'inverse, l'économie européenne est en position de bénéficier de gains de pouvoir d'achat pour les consommateurs grâce au ralentissement de l'inflation, d'un rebond des exportations notamment grâce au plan de relance en Chine, d'un sursaut de l'activité en Allemagne avec un plan de relance budgétaire après les élections du 23 février.

En outre, la Banque centrale européenne semble disposer de marges de manœuvre plus importantes que celles de la FED et devrait baisser ses taux directeurs d'une centaine de points de base contre seulement 25 pour la FED. Le différentiel de taux, courts comme longs, devrait ainsi s'accroître et entraîner la dépréciation de l'euro face au dollar, dépréciation compensant au moins en partie l'éventuel relèvement des tarifs douaniers.

Mentionnons également le facteur géopolitique : les valeurs européennes sont pénalisées depuis 3 ans par une prime de risque liée à la guerre d'agression en Ukraine. Toute avancée dans le sens de négociations de paix, au moment où les belligérants semblent épuiser leur forces, réduirait cette prime de risque et revaloriserait mécaniquement les marchés.

Reste l'essentiel, l'écart de valorisation qui se situe à des niveaux historiquement élevés avec un PER moyen des actions européennes de 13.5 contre 18 aux USA. De nombreux secteurs semblent particulièrement attractifs en Europe relativement aux USA : le secteur bancaire qui conjugue rentabilité en hausse, faible valorisation et rendement élevé, le secteur de la Tech ou celui de la pharmacie très décotés, le secteur de l'énergie ou encore celui du Luxe redevenu abordable. Et, la dynamique des profits susceptible d'entraîner les indices est beaucoup plus large en Europe qu'aux USA où elle repose sur un petit nombre de valeurs, principalement les grands noms de la Tech lesquels voient leur rythme de croissance ralentir.

Ainsi, les actions européennes devraient bénéficier d'une réorientation des flux d'investissement internationaux. Elles profiteront de leur dynamique propre indépendante de l'évolution des taux longs. Ces derniers ne devraient pas beaucoup s'éloigner des niveaux actuels, les facteurs positifs – baisse des taux courts, poursuite de la désinflation – étant neutralisés par l'impact de l'accroissement des besoins de financement induit notamment par les déficits structurels, la transition énergétique et les nécessités d'augmenter les budgets de Défense et plus ponctuellement par les plans de relance allemands.

2/ Performances des fonds

Le fonds a comme indice de référence le STOXX Midcap Europe ex-UK.

	Fonds	Indice	Différence
2024	+1,91%	+6,24%	-4,33%
Création	+15,72%	+110,12%	-94,4%
Annualisé	+0,77%	+3,98%	-3,21%

Les performances passées ne préjugent pas les performances futures de l'OPCVM et ne sont pas constantes dans le temps.

3/ Les principaux mouvements sur l'année

A l'achat :

03/07/2024	DE0006305006	DEUTZ	973 612,10
22/07/2024	ES0171996087	GRIFOLS CL.A	442 921,41
28/11/2024	FR0010609602	DOM ORCHIDEE LONG SHOR.FCP4DEC	427 020,00
31/10/2024	FR0000130809	SOCIETE GENERALE	369 834,46
26/02/2024	IT0003856405	LEONARDO	358 279,98

A la vente :

09/12/2024	SE0001174970	MILLICOM INTL CELL. SDRS	579 015,93
07/10/2024	FR0000054470	UBISOFT ENTERTAINMENT	577 547,15
09/12/2024	IT0003856405	LEONARDO	498 612,75
28/02/2024	FR0000051807	TELEPERFORMANCE	376 872,95
08/05/2024	DE000A0DJ6J9	SMA SOLAR TECHNOLOGY	350 986,37

4/ Actifs éligibles au PEA :

La proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA au 31/12/2024 est de 83.06% de l'actif net du fonds.

5/ Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe.

Au 31 décembre 2024, le fonds DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP détenait 1.81% de son actif dans les OPC émis par la société de gestion.

6/ Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles DOM FINANCE a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion.

7/ Procédure de choix des intermédiaires

Une sélection d'intermédiaires est établie par produits traités (actions, taux). Pour chaque intermédiaire, un montant maximum est accordé correspondant au cumul des opérations traitées et dont le dénouement n'est pas encore intervenu (période comprise entre la date d'opération et la date de règlement-livraison). Ce montant maximum est fonction de l'appréciation de la solidité financière de l'établissement (ou de son compensateur) et de la nature des produits traités.

La sélection des intermédiaires s'effectue principalement sur la base des critères suivants :

- Objectif : recherche des meilleures conditions de prix ;
- Critères discriminants : coût et sécurité du règlement / livraison et qualité du traitement back-office ;
- Critères niveau 1 : niveaux des courtages payés aux intermédiaires ; qualité d'exécution ;
- Critères niveau 2 : qualité du service vente ; services spécifiques d'exécution (paniers ...) ; qualité du reporting périodique sur les transactions réalisées. Des critères supplémentaires interviendront en fonction de la classe d'actifs concernée.

Revue périodique par le comité de sélection des intermédiaires de DÔM FINANCE.

Semestriellement, le comité de sélection des intermédiaires passe en revue l'ensemble des intermédiaires.

8/ Financement de la Recherche

Dans le cadre de la gestion du Fonds, la société de gestion a eu recours à des prestataires fournissant des services de recherche et d'analyse afin de compléter le travail des gérants et des analystes dans le meilleur intérêt du Fonds. Les frais liés à la recherche financière ont été supportés par DOM FINANCE. Les frais de recherche sont intégrés aux frais d'intermédiation au travers d'un compte de recherche (CSA).

9/ Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG.

10/ Règlement SFDR :

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

11/ Rapport sur les frais d'intermédiation :

DÔM Finance n'est pas tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2024 un montant inférieur à 500 000€.

12/ Risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

13/ Changement intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement substantiel n'est intervenu sur l'exercice.

14/ Utilisation d'instruments financiers dérivés

Le FCP Dom Sélection Action Midcap peut intervenir sur les instruments financiers dérivés dans un but de couverture au risque actions.

Au 31 décembre 2024, l'exposition nette obtenue à travers l'utilisation des instruments financiers dérivés se montait à 0%.

15/ Rémunération

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs de l'OPC que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a un effectif de 27 personnes à fin 2024, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 740 K€ sur l'année 2024.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 70 K€ sur l'année 2024.

Tableau de suivi des rémunérations : Effectif 29 personnes

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2024	3 740 K€	70 k€	29

	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2024 (fixes et variables)	2 713 k€	16	1 598 k€	10

16/ Techniques de gestion efficaces du portefeuille

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille.

17/ Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

18/ Situation Guerre en Ukraine

Dans le cadre de la situation russo-ukrainienne, nous n'avons eu aucune exposition aux actifs russes, biélorusses et ukrainiens dans les fonds gérés par Dôm Finance.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

DÔM SELECTION ACTION MIDCAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP DÔM SELECTION ACTION MIDCAP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM SELECTION ACTION MIDCAP constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Île-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041
Une entité du réseau Deloitte

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 05 juin 2025

Paris La Défense, le 05 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	22 208 027,57	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	22 208 027,57	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	425 190,00	-
OPCVM	425 190,00	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	22 633 217,57	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	-	-
Comptes financiers	1 187 008,94	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 187 008,94	-
Total Actif I + II	23 820 226,51	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	22 842 840,77	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	438 488,68	-
Capitaux propres I	23 281 329,45	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	538 897,06	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	538 897,06	-
Total Passifs: I + II + III + IV	23 820 226,51	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTES DE RÉSULTAT

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	595 265,96	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	22 970,94	-
Sous-total Produits sur opérations financières	618 236,90	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-32,60	-
Sous-total charges sur opérations financières	-32,60	-
Total Revenus financiers nets (A)	618 204,30	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-524 742,02	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-524 742,02	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	93 462,28	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	37 648,72	-
Sous-total revenus nets I = C + D	131 111,00	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	940 128,84	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-282 013,39	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	658 115,45	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	119 964,64	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	778 080,09	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-440 287,69	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-11,63	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-440 299,32	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-30 403,09	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-470 702,41	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	438 488,68	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE



STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

L'objectif de DÔM SELECTION ACTION MIDCAP est de rechercher une surperformance nette de frais sur la durée de placement recommandée de l'indice de référence le STOXX Europe ex UK Mid dividendes réinvestis .

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	23 281 329,45	19 585 616,05	4 478 334,81	6 567 335,48	4 895 649,89
	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART CAPITALISABLE					
FR0010257527					
Actif net	23 281 329,45	19 585 616,05	4 478 334,81	6 567 335,48	4 895 649,89
Nombre de parts ou actions	201 170,00	172 483	41 597	45 920	44 498
Valeur liquidative unitaire	115,72	113,55	107,66	143,01	110,01
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	4,51	7,19	3,77	9,33	-1,27

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

- 1 - Les actions et titres assimilées cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.
- 2 - Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilées françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché. A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille :

Les OPCVM/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers à terme :

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

Emprunts d'espèces : - Les emprunts d'espèces sont évalués selon les conditions contractuelles.

Devises : Les cours en devises étrangères sont convertis en euro selon le cours des devises respectives au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du RCCI de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

La valorisation est effectuée à partir des données recueillies par le valorisateur à l'aide de ses différentes sources de données en application des règles précédentes.

Méthode de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru pour les coupons, et le jour du détachement du dividende pour les dividendes.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille :

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.

- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	19 585 616,05	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	3 658 157,96	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-273 722,97	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	93 462,28	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	658 115,45	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-440 299,32	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	23 281 329,45	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART CAPITALISABLE

FR0010257527	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	31 006	3 658 157,96
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 319	-273 722,97
Solde net des souscriptions/rachats	28 687	3 384 434,99

PART CAPITALISABLE

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action EUR	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010257527	PART CAPITALISABLE	Capitalisable	EUR	23 281 329,45	201 170	115,72

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Allemagne+/-	France+/-	Espagne+/-	Italie+/-	Suède+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	22 208,03	6 034,15	5 163,56	3 512,07	2 289,15	1 450,02
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	22 208,03	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 187,01	-	-	-	1 187,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	1 187,01

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 187,01	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 187,01	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	SEK+/-	DKK+/-	GBP+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 450,02	800,84	257,80	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-28,45	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	1 450,02	772,39	257,80	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

La société de gestion peut être sollicitée. Dans ce cas, les règles appliquées par celle-ci seront mentionnées.

⁽¹⁾ les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	-
Total des créances	-
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-489 913,87
Frais de gestion	-47 488,19
Dépôts de garantie	-
Rachats à payer	-1 495,00
Total des dettes	-538 897,06
Total des créances et dettes	-538 897,06

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peuvent être perçus notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées.
- des commissions de mouvement facturées.
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Part A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net Dédution faite des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA	2.392 % TTC maximum
Frais indirects maximum Commissions de mouvement	Actif net	0,25%
Société de Gestion : 100% Actions, warrants, obligations	Prélèvement sur chaque transaction	0.598% TTC maximum
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC en dessus de l'indice STOXX Europe ex UK Mid dividendes réinvestis

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

Barème des commissions de mouvement prélevées :

Le taux global maximum appliqué sur les transactions est de 0.598% TTC intégralement versé à la société de gestion. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de de gestion.

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés pourrait servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège de la société de gestion.

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Les frais de gestion variables correspondent à une commission de surperformance.

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon la méthode de l'actif indicé sur chaque période d'observation, la surperformance de 20% TTC est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indicateur de référence du fonds et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel.

Il est prévu le prélèvement de cette commission également si la performance de l'indice de référence sur la période est négative.

Période de référence :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois du 1er janvier au dernier jour de bourse du mois de décembre de l'année suivante.

Pour la première période d'observation, la commission de surperformance se calculera depuis le 29/09/2023 jusqu'à la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2024.

Reprise de provision :

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Prélèvement :

Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période d'observation seulement si, sur cette période, la performance du fonds est supérieure à celle de l'actif indicé. Elle est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période d'observation, sous réserve, qu'à cette date, la période d'observation soit au minimum égale à douze mois.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Comme le montrent les tableaux et graphique ci-dessous, toute sous-performance du fonds par rapport à celle de son actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à 5 ans.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

PART CAPITALISABLE

FR0010257527	31/12/2024
Frais fixes	524 742,02
Frais fixes en % actuel	2,39
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	425 190,00
Total			425 190,00

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	131 111,00	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	131 111,00	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	131 111,00	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART CAPITALISABLE

FR0010257527	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	131 111,00	-
Total	131 111,00	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	778 080,09	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	778 080,09	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	778 080,09	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PART CAPITALISABLE

FR0010257527	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	778 080,09	-
Total	778 080,09	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			22 208 027,57	95,39
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			22 208 027,57	95,39
Activités minières générales			384 090,00	1,65
TUBACEX	EUR	118 000	384 090,00	1,65
Agences de médias			1 254 900,00	5,39
RAI WAY SPA	EUR	165 000	907 500,00	3,90
REORLD MEDIA	EUR	193 000	347 400,00	1,49
Assurance services complets			364 200,00	1,56
VIENNA INSURANCE	EUR	12 000	364 200,00	1,56
Audiovisuel et divertissements			190 190,00	0,82
TF1	EUR	26 000	190 190,00	0,82
Banques			380 240,00	1,63
SOCIETE GENERALE SA	EUR	14 000	380 240,00	1,63
Biotechnologie			1 341 737,83	5,76
BONESUPPORT HOLDING AB	SEK	13 000	439 487,83	1,89
FORMYCON AG	EUR	11 000	584 100,00	2,51
GENFIT	EUR	90 000	318 150,00	1,36
Chimie de spécialité			2 747 747,00	11,80
ALZ CHEM GROUP AG	EUR	11 371	648 147,00	2,78
COVESTRO AG	EUR	36 200	2 099 600,00	9,02
Combustibles alternatifs			328 000,00	1,41
WAGA ENERGY	EUR	20 500	328 000,00	1,41
Distributeurs spécialisés			611 368,00	2,63
ARAMIS GROUP SA S	EUR	50 000	406 000,00	1,75
RUBIS SCA	EUR	8 600	205 368,00	0,88
Engrais			324 450,00	1,39
OCI	EUR	30 000	324 450,00	1,39
Équipements de bureau électroniques			465 248,00	2,00
QUADIENT SA	EUR	24 800	465 248,00	2,00
Équipements et services pétroliers			663 160,00	2,85
TECNICAS REUNIDAS	EUR	59 000	663 160,00	2,85
Expert en finance			622 820,00	2,68
468 SPAC I SE	EUR	55 000	416 900,00	1,79
TINEXTA SPA	EUR	26 000	205 920,00	0,89
Fabrication de métaux			133 200,00	0,57
KLOECKNER & CO AG	EUR	30 000	133 200,00	0,57

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gestion financière			190 500,00	0,82
EDENRED	EUR	6 000	190 500,00	0,82
Gestionnaires d'actifs			252 780,00	1,09
BANCA MEDIOLANUM	EUR	22 000	252 780,00	1,09
Industries diversifiées			791 280,98	3,40
NILFISK HOLDING A/S	DKK	20 000	279 995,98	1,20
OVH GROUPE	EUR	58 600	511 285,00	2,20
Internet			748 650,00	3,22
DIGIT VAL RG	EUR	31 000	748 650,00	3,22
Jeux de hasard et d'argent			627 540,10	2,70
BETSSON AB	SEK	50 000	627 540,10	2,70
Jouets			306 720,00	1,32
JUMBO SA	EUR	12 000	306 720,00	1,32
Logiciels			762 483,60	3,28
74SOFTWARE	EUR	21 311	588 183,60	2,53
SESA SPA	EUR	2 800	174 300,00	0,75
Matériels informatiques			382 991,74	1,64
DYNAVOX GROUP AB	SEK	70 000	382 991,74	1,64
Outillage industriel			432 000,00	1,86
KSB VZ PFD	EUR	720	432 000,00	1,86
Pharmacie			2 053 200,16	8,82
GRIFOLS SA	EUR	90 000	635 850,00	2,73
GRIFOLS SA	EUR	98 000	896 504,00	3,85
H LUNDBECK AS	DKK	94 000	520 846,16	2,24
Produits de beauté			948 460,00	4,07
DOUGLAS AG	EUR	47 000	948 460,00	4,07
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			1 124 564,16	4,83
CANAL+	GBP	105 000	257 801,16	1,11
HAVAS NV	EUR	270 000	438 048,00	1,88
LOUIS HACHETTE GROUP	EUR	105 000	158 550,00	0,68
VIVENDI	EUR	105 000	270 165,00	1,16
Semi conducteurs			710 640,00	3,05
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	EUR	3 000	396 900,00	1,70
SOITEC SA	EUR	3 600	313 740,00	1,35
Services d'appui professionnels			352 336,00	1,51
BERTRANDT	EUR	6 500	119 600,00	0,51
TELEPERFORMANCE SE	EUR	2 800	232 736,00	1,00
Services informatiques			785 680,00	3,37
INDRA SISTEMAS SA	EUR	46 000	785 680,00	3,37
Services spécialisés aux consommateurs			382 580,00	1,64
CEWE STIFT AKT	EUR	3 700	382 580,00	1,64

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Télécommunications filaires			517 600,00	2,22
EUROTELESITES AG	EUR	64 400	302 680,00	1,30
TELEKOM AUSTRIA AG	EUR	27 000	214 920,00	0,92
Véhicules commerciaux et camions			833 250,00	3,58
CONSTRUCCION Y AUXILIAR DE FERROCARRILES SA	EUR	4 200	146 790,00	0,63
DEUTZ	EUR	170 000	686 460,00	2,95
Voyage et tourisme			193 420,00	0,83
AUTOHELLAS SA	EUR	19 000	193 420,00	0,83
Parts d'OPC et fonds d'investissements			425 190,00	1,83
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			425 190,00	1,83
DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	EUR	3 000	425 190,00	1,83
Total			22 633 217,57	97,22

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total				-	-
Options					
Sous total				-	-
Swaps					
Sous total				-	-
Autres instruments					
Sous total				-	-
Total				-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total				-	-
Options					
Sous total				-	-
Swaps					
Sous total				-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	22 633 217,57
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 187 008,94
Autres passifs (-)	-538 897,06
Total = actif net	23 281 329,45

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023

An abstract graphic consisting of several overlapping, flowing blue shapes that originate from the bottom left and sweep upwards and to the right, filling the lower half of the page. The shapes are in various shades of light blue, creating a sense of movement and depth.

comptes
annuels

BILANactif

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	19 035 952,95	4 425 496,20
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 035 952,95	4 344 001,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	81 494,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	585 385,21	61 493,49
Liquidités	585 385,21	61 493,49
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	19 621 338,16	4 486 989,69

BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	18 345 133,86	4 321 405,71
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 186 991,00	176 031,52
• Résultat de l'exercice	53 491,19	-19 102,42
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	19 585 616,05	4 478 334,81
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	35 722,11	8 654,88
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	35 722,11	8 654,88
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	19 621 338,16	4 486 989,69

HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	26 916,17	34,47
• Produits sur actions et valeurs assimilées	350 911,52	99 178,12
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	186,19
Total (I)	377 827,69	99 398,78
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-22,48	-514,95
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-22,48	-514,95
Résultat sur opérations financières (I - II)	377 805,21	98 883,83
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-315 593,53	-115 719,27
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	62 211,68	-16 835,44
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-8 720,49	-2 266,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	53 491,19	-19 102,42

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/FIA.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

1- Les actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.

2- Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilés françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille

Les Opvcvm/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers à terme

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

Opérations d'échange (swaps)

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

Acquisitions temporaires de titres

- Pensions livrées à l'achat : valorisation contractuelle ;
- Rémérés à l'achat : valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude ;
- Emprunts de titres : valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspon-

dante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres

- Titres donnés en pension livrée : les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : valorisation des titres prêtés et de la créance correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont évalués selon les conditions contractuelles.

Devises

Les cours en devises étrangères sont convertis en euro selon le cours des devises respectives au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du RCCI de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

La valorisation est effectuée à partir des données recueillies par le valorisateur à l'aide de ses différentes sources de données en application des règles précédentes.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des revenus

Le FIA comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru pour les coupons, et le jour du détachement du dividende pour les dividendes.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FIA est effectuée frais de négociation exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peuvent être perçus notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- Des commissions de mouvement facturées au FIA ;
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au FIA, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés au FIA	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA	2,392 % TTC maximum
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commissions de mouvement Société de Gestion : 100% Actions, warrants, obligations	Prélèvement sur chaque transaction	0,598% TTC maximum
Commission de surperformance*	Actif net	Néant

Barème des commissions de mouvement prélevées :

Le taux global maximum appliqué sur les transactions est de 0.598% TTC intégralement versé à la société de gestion.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de de gestion.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation intégrale des revenus.



	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	4 478 334,81	6 567 335,48
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	15 971 401,15	171 595,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-1 143 247,65	-641 126,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 331 815,93	346 001,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-756 040,33	-145 603,53
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-222 696,41	-25 566,42
Différences de change	23 036,27	33 452,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-159 199,40	-1 810 918,32
- Différence d'estimation exercice N	145 531,42	304 730,82
- Différence d'estimation exercice N-1	304 730,82	2 115 649,14
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	62 211,68	-16 835,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	19 585 616,05	4 478 334,81

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	585 385,21
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	585 385,21	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	NOK	CHF	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	512 225,34	423 355,92	409 763,16	352 657,53
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	-
Opérations de change à terme de devises :	-
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	35 722,11
Opérations de change à terme de devises :	-
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	-
Frais provisionnes	35 722,11
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	141 007	15 971 401,15	10 121	1 143 247,65
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	2,39
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	4,30
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	53 491,19	-19 102,42
Total	53 491,19	-19 102,42
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	53 491,19	-19 102,42
Total	53 491,19	-19 102,42
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 186 991,00	176 031,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 186 991,00	176 031,52
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 186 991,00	176 031,52
Total	1 186 991,00	176 031,52
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	19 585 616,05	4 478 334,81	6 567 335,48	4 895 649,89	3 910 613,45
Nombre de parts en circulation	172 483	41 597	45 920	44 498	40 588
Valeur liquidative	113,55	107,66	143,01	110,01	96,34
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	7,19	3,77	9,33	-1,27	-6,90

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 30 décembre 2005.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
IT0004720733	ALERION CLEANPOWER	PROPRE	13 500,00	359 100,00	EUR	1,83
DK0061802139	ALK ABELLO A/S	PROPRE	15 000,00	203 634,02	DKK	1,04
ES0105022000	APPLUS SERVICES	PROPRE	101 000,00	1 010 000,00	EUR	5,16
GRS337003008	AUTOHELLAS SA	PROPRE	19 000,00	242 820,00	EUR	1,24
BMG0670A1099	AUTOSTORE HOLDINGS LTD	PROPRE	80 000,00	142 478,94	NOK	0,73
FR0011040500	AXWAY SOFTWARE	PROPRE	14 000,00	369 600,00	EUR	1,89
BE0974362940	BARCO NV	PROPRE	13 800,00	228 390,00	EUR	1,17
SE0009858152	BONESUPPORT HOLDING AB	PROPRE	5 000,00	84 527,28	SEK	0,43
DE0005403901	CEWE STIFT AKT	PROPRE	4 000,00	404 800,00	EUR	2,07
FR0004152882	CLASQUIN	PROPRE	2 500,00	308 750,00	EUR	1,58
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	16 500,00	869 220,00	EUR	4,44
FR0012882389	EQUASENS	PROPRE	5 600,00	342 160,00	EUR	1,75
BE0003816338	EURONAV	PROPRE	16 000,00	255 520,00	EUR	1,30
AT000000ETS9	EUROTELESITES AG	PROPRE	64 400,00	233 772,00	EUR	1,19
BE0003874915	FAGRON SA	PROPRE	18 000,00	298 980,00	EUR	1,53
PTGNV0AM0001	GREENVOLT ENERGIAS RENEVAVEIS SA	PROPRE	40 000,00	327 200,00	EUR	1,67
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	20 000,00	309 100,00	EUR	1,58
GRS260333000	HELLENIC TELECOMMUNICATIONS ORGANIZATIONS OTE	PROPRE	13 000,00	167 700,00	EUR	0,86
DE000A161408	HELLOFRESH SE	PROPRE	13 000,00	186 030,00	EUR	0,95
DE000A3E00M1	IONOS GROUP SE	PROPRE	13 000,00	226 980,00	EUR	1,16
FR0010259150	IPSEN	PROPRE	5 400,00	582 660,00	EUR	2,97
FR0000073298	IPSOS	PROPRE	6 600,00	374 550,00	EUR	1,91
SE0007871645	KINDRED GROUP	PROPRE	32 000,00	268 130,25	SEK	1,37
CH0371153492	LANDIS GYR HOLDINGS LTD	PROPRE	2 400,00	196 192,32	CHF	1,00
IT0005541336	LOTTOMATICA GROUP S P A	PROPRE	51 000,00	499 290,00	EUR	2,55

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0004931058	MAIRE TECNIMONT SPA	PROPRE	117 000,00	574 470,00	EUR	2,93
FR0000039620	MERSEN	PROPRE	5 000,00	176 000,00	EUR	0,90
DE000NWRK013	NEW WORK DE	PROPRE	3 500,00	275 800,00	EUR	1,41
IT0005366767	NEXI SPA	PROPRE	18 000,00	133 308,00	EUR	0,68
DK0060907293	NILFISK HOLDING A/S	PROPRE	13 000,00	206 129,14	DKK	1,05
NO0013052209	NORCONSULT ASA	PROPRE	170 000,00	369 746,40	NOK	1,89
IT0005337958	PIOVAN S P A	PROPRE	24 000,00	256 800,00	EUR	1,31
FR0000061608	PISCINES DESJOYAUX	PROPRE	10 000,00	162 000,00	EUR	0,83
FR0000120560	QUADIENT SA	PROPRE	8 500,00	163 370,00	EUR	0,83
IT0005054967	RAI WAY SPA	PROPRE	82 000,00	419 020,00	EUR	2,14
FR0010820274	REWORLD MEDIA	PROPRE	88 000,00	313 280,00	EUR	1,60
FR0010451203	REXEL	PROPRE	17 100,00	423 567,00	EUR	2,16
FR0013269123	RUBIS SCA	PROPRE	15 600,00	351 000,00	EUR	1,79
IT0001029492	SAES GETTERS SPA. MILANO	PROPRE	22 000,00	749 100,00	EUR	3,82
DE000A0DJ6J9	SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	PROPRE	7 500,00	454 125,00	EUR	2,32
FR0013214145	SMCP SAS	PROPRE	92 000,00	314 640,00	EUR	1,61
FR0000121220	SODEXO	PROPRE	2 000,00	199 240,00	EUR	1,02
BE0003470755	SOLVAY	PROPRE	5 600,00	155 288,00	EUR	0,79
FR0000050809	SOPRA STERIA GROUP SA	PROPRE	1 500,00	296 700,00	EUR	1,51
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	11 000,00	311 300,00	EUR	1,59
BE0974464977	SYENSQO SA	PROPRE	5 600,00	527 856,00	EUR	2,70
ES0178165017	TECNICAS REUNIDAS	PROPRE	36 000,00	300 600,00	EUR	1,53
AT0000720008	TELEKOM AUSTRIA AG	PROPRE	71 000,00	543 150,00	EUR	2,77
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	5 000,00	660 250,00	EUR	3,37
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	2 700,00	227 163,60	CHF	1,16
BE0003739530	UCB SA	PROPRE	4 200,00	331 380,00	EUR	1,69
BE0003839561	VAN DE VELDE	PROPRE	7 956,00	268 515,00	EUR	1,37
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	13 000,00	371 280,00	EUR	1,90
FR0013447729	VERALLIA SASU	PROPRE	8 000,00	278 880,00	EUR	1,42
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	35 000,00	338 660,00	EUR	1,73

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	25 000,00	391 750,00	EUR	2,00
Total Action				19 035 952,95		97,19
Total Valeurs mobilières				19 035 952,95		97,19
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	585 385,21	585 385,21	EUR	2,99
Total BANQUE OU ATTENTE				585 385,21		2,99
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-35 717,81	-35 717,81	EUR	-0,18
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-4,30	-4,30	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-35 722,11		-0,18
Total Liquidités				549 663,10		2,81
Total DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP				19 585 616,05		100,00

INFORMATIONS SFDR

